PBC/4/OC/6 **Nations Unies**



Distr. générale 9 juillet 2010 Français Original: anglais

Commission de consolidation de la paix Comité d'organisation Quatrième session

> Lettre datée du 2 juillet 2010, adressée au Représentant permanent du Luxembourg auprès de l'Organisation des Nations Unies par le Président de la Commission de consolidation de la paix

J'ai l'honneur de rappeler à votre attention votre lettre du 21 juin 2010 dans laquelle vous exprimiez le souhait du Luxembourg de participer aux travaux de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

J'ai le plaisir de vous informer que la demande que contenait votre lettre n'a soulevé aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission de la paix. Le Luxembourg est donc invité à participer à toutes les réunions futures de la formation Guinée-Bissau de la Commission, conformément aux dispositions du paragraphe 7, alinéa b), des résolutions 60/180 de l'Assemblée générale et 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

> Le Président de la Commission de consolidation de la paix (Signé) Peter Willis



